

**TESTS D'ENTREE**

À Tours

~~28 mai 2020~~

**Annulé**

Clôture inscription 13 mai 2020

**10 juillet 2020**

Clôture inscription 27 juin 2020

**14 septembre 2020**

Clôture inscription 31 août 2020

Attention places limitées

**DOSSIER INSCRIPTION**

*PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT*

- Fiche inscription à compléter en ligne en cliquant sur le lien:  
<https://ffnatation.claroline.com/#/desktop/workspaces/open/erfancvl/resources/bpjeeps-preinscription>

**Pièces à envoyer par mail**

- Photo identité
- Carte nationale d'identité recto/verso, ou du passeport, ou du titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité
- Certificat médical rédigé selon le modèle type ci-joint, daté de moins de 3 mois à la date de clôture des inscriptions.
- Photocopie du diplôme PSE1 ou équivalent
- Photocopie du certificat de réussite annuelle à la formation continue en PSE1 (Premiers secours en équipe de niveau 1) en cours de validité (dans l'année).
- Photocopie du diplôme BNSSA
- Photocopie de l'attestation de recyclage BNSSA
- Une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile pour les épreuves de sélection et en cas d'admission pour toute la durée de la formation
- L'attestation de recensement ou le certificat individuel de participation à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) pour les candidats de nationalité français de moins de 25 ans
- Document personnel rédigé en traitement de texte et respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.
- Un chèque de 50€ à l'ordre de la Ligue FFN Centre Val de Loire pour les frais de dossier. Ce chèque ne fait l'objet d'aucun remboursement.

# CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

À L'EXERCICE DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES AU COURS DE LA FORMATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DU OU DES TESTS  
PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION POUR CEUX QUI Y SONT SOUMIS

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités aquatiques et de la natation » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné,

M / Mme \_\_\_\_\_, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que :

M / Mme \_\_\_\_\_ présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction:

- soit une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil.
- soit au moins : 3/10+1/10 ou 2/10 +2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction:

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) :
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé. La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du médecin

## INFORMATIONS AU MEDECIN

### A - Activités pratiquées au cours de la formation

Le candidat au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités aquatiques et de la natation » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte et d'apprentissage pluridisciplinaire des nages codifiées du programme de la Fédération internationale de natation pour tous publics ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

### B- Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation: Test de performance sportive

Il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 15 minutes.

### C- Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap. Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

## DEROULEMENT DES TESTS D'ENTREE

### Epreuve Pratique

Elle consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes.

Les Dispenses :

- Etre Titulaire du « Pass'sports de l'eau » et d'un « Pass'compétition » de l'ENF
- Personnes justifiant d'une attestation de performance signée par le représentant du DTN d'un 800m Nage Libre réalisé dans le cadre d'une compétition FFN.

### Epreuve écrite

Durée : 2 heures

Type : rédaction

Support : à partir d'un texte ou d'une question ouverte

Critères d'évaluation :

- Prise en compte de l'orthographe
- Prise en compte de la construction et de la présentation du texte proposé (syntaxe)
- Prise en compte de la compréhension du reportage
- analyser et sélectionner les informations - synthétiser les informations et organiser sa pensée
- retranscrire d'une manière ordonnée et cohérente
- s'exprimer correctement par écrit

### Epreuve orale

Durée : 20 minutes

Type : Entretien avec un jury

Support : à partir d'un document personnel rédigé en traitement de texte et respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.

Le document comprend :

1. Un Curriculum Vitae
2. Présentation des expériences :
  - de pratique sportive personnelle
  - d'animation et d'encadrement
3. Présentation du projet professionnel :
  - la connaissance du métier envisagé (missions, rythmes de travail, contraintes)
  - les motivations à s'engager dans ce secteur professionnel
4. Présentation du projet de formation la connaissance du cursus, ainsi que l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation (temps de travail personnel, aspects logistiques et financements...)

Critères d'évaluation :

- respecter le plan proposé et mettre en forme le document
- se présenter et prendre la parole de façon adaptée
- analyser les expériences
- connaître l'activité et son environnement
- formuler un projet et prévoir sa réalisation